



FICHE SAVOIRS Les documents de synthèse

I - Rôle du bilan et du compte de résultat

1. Bilan - définition et origine du patrimoine

Le bilan est constitué par l'ensemble des biens (emplois) et des capitaux et dettes (ressources) de la PME. L'étude des relations avec les clients et des fournisseurs (domaine d'activités 1) a permis de montrer le fonctionnement de l'entreprise. L'entreprise dispose de ressources (argent - d'où vient l'argent ?) qui peuvent avoir deux origines :

- apports des associés = capital ;
- emprunts auprès des établissements de crédit et dettes contractées sur l'activité de la PME.

Les activités d'approvisionnement et de vente amènent à posséder des stocks, des créances sur ses clients et à devoir des dettes envers ses fournisseurs.

Tous ces éléments constituent le patrimoine de l'entreprise (ce qu'elle possède et ce qu'elle doit). Leur connaissance intéresse les dirigeants de la PME mais aussi les banques si l'entreprise sollicite de nouveaux emprunts (pour vérifier si elle a la capacité à rembourser).

La comptabilité enregistre le patrimoine de l'entreprise dans un document appelé « bilan ».

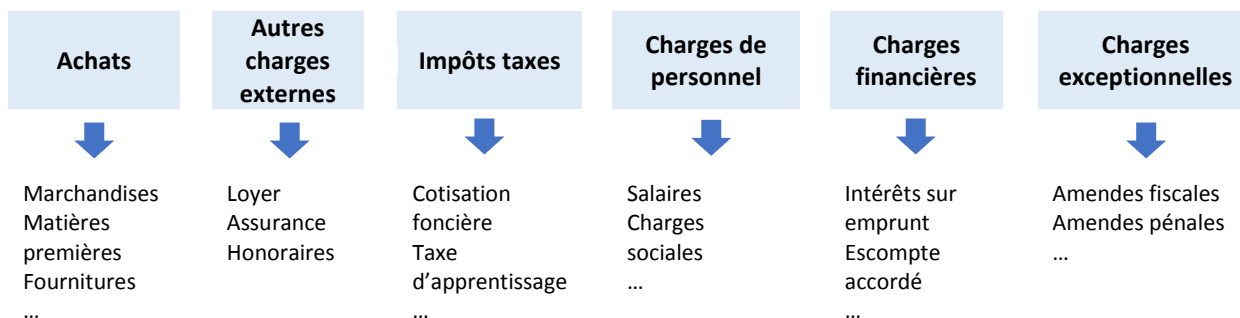
2. Compte de résultat - notion de charges et de produits

Les différents flux doivent générer un résultat bénéficiaire ou déficitaire. Ainsi, au cours d'une période, une PME doit faire face aux dépenses (charges) et aux recettes (produits) nécessaires au bon fonctionnement de son activité.

• Les charges

Une charge est une dépense engagée lors de l'exploitation de l'entreprise. En effet, en cas d'entreprise industrielle (ou commerciale), les achats de matières premières (ou de marchandises) représentent une charge cyclique. Les salaires payés représentent une charge de personnel, nécessaire pour la fabrication ou la distribution d'un produit.

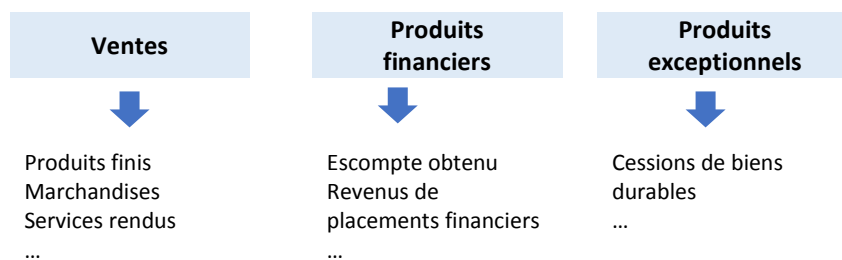
Par simplification, on constatera les charges suivantes :



• Les produits

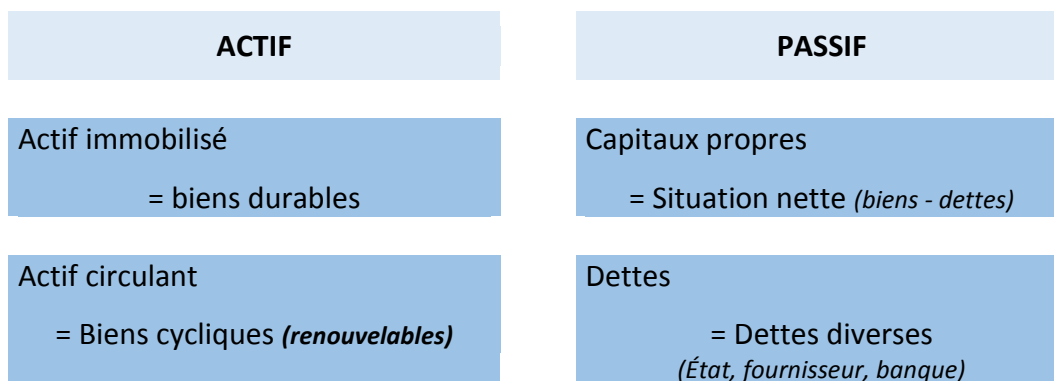
Un produit est une ressource dégagée par l'exploitation de la PME. Par exemple, une fois les matières premières transformées, on obtient des produits finis destinés à la vente sur le marché (= produit).

Par simplification, on constatera les produits suivants :



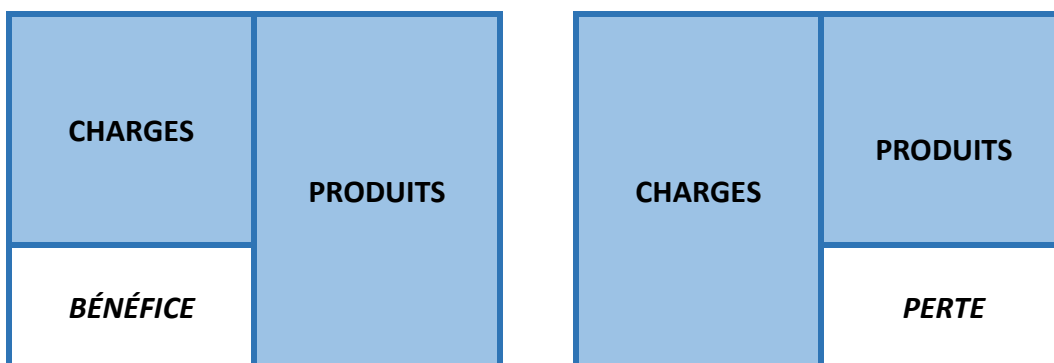
II - Structure du bilan et du compte de résultat

⇒ Le **bilan** - document de synthèse - regroupe tous les comptes de situation. On distingue deux parties au niveau de l'actif : actif immobilisé et actif circulant et deux parties au niveau du passif : capitaux propres et dettes.



Il retrace l'image fidèle de la situation d'une entreprise à une époque donnée. C'est un document obligatoire de gestion nécessaire à une analyse plus détaillée de la situation de la PME.

⇒ Le **compte de résultat** est calculé à la fin de chaque exercice comptable par comparaison des charges et produits. C'est un document obligatoire de synthèse.



Convention :

- ✓ Si le montant des charges excèdent le montant des produits alors le résultat est déficitaire.
- ✓ Si le montant des produits excèdent le montant des charges alors le résultat est bénéficiaire.